



Publié le 18 mars 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DÉLIBÉRATION n° 2024/03/019**

Finances locales - divers

**OBJET : Tarification des activités de la
Maison pour Tous Robert Gourdon**

Séance du 4 mars 2024
Date de convocation : 27 février 2024
Membres en exercice : 33
29 présents – 31 votants
Le quorum est atteint.

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre mars à dix-neuf heures, le conseil municipal de Vauvert (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle Bizet, sous la présidence de Monsieur Jean DENAT, maire en exercice.

Présents : Jean DENAT, Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD, Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA (arrivé à 19h15), Elisabeth MICHALSKI (départ à 19h52), Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Francine CHALMETON, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL (arrivé à 19h10), Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET, René GIMENEZ, Sandrine RIOS, Serge GARNIER, Emmanuelle GAVANON, Jean-Pierre GUSAÏ.

Absents ayant donné procuration :

Chantal LAIR-LACHAPELLE a donné procuration à Elisabeth MICHALSKI
Carole CALBA a donné procuration à Serge GARNIER
Agnès AUGUSTE a donné procuration à Jean-Pierre GUSAÏ

Absente excusée :

Elisabeth MICHALSKI

En début de séance et en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation de la secrétaire de séance : **Sandra LIAUTAUD a été élue par 25 voix pour** (Jean DENAT (2), Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD, Rodolphe RUBIO (2), Laurence EMMANUELLI, Elisabeth MICHALSKI (2), Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Francine CHALMETON, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Sandra LIAUTAUD) **et 8 contre** (Jean-Louis MEIZONNET, René GIMENEZ, Sandrine RIOS, Serge GARNIER (2), Emmanuelle GAVANON, Jean-Pierre GUSAÏ (2)).

RAPPORTEUR : M. Jean DENAT, maire

EXPOSE : La commune a acté par délibération n° 2023/11/133, la municipalisation des activités du Centre Culturel Robert GOURDON (CCRG).

A compter du 1^{er} janvier 2024, les activités sont désormais gérées par une régie municipale.

Il est convenu que la tarification, appliquée y compris pour ce qui concerne la carte d'adhérent, reste à l'identique de celle proposée par le CCRG et ce jusqu'au 30/06/2024.

Au cours de l'inscription aux ateliers, des tarifs adaptés ont été proposés et appliqués en fonction des quotients familiaux. Ils sont repris en l'état par la commune. Des paiements échelonnés sont envisageables.

Ainsi la tarification des activités de la Maison Pour tous Robert Gourdon est calculée sur la base de 6/10 de la cotisation annuelle 2023-24 du centre culturel R. Gourdon.

Application du tarif de la carte annuelle des adhérents :

	Vauvert	Extérieur à la commune
Moins 18 ans	6 €	8 €
Adultes	14 €	18 €
Familles	26 €	28 €
Stage	6 €	8 €
Association	40 €	

Application des **tarifs des ateliers** Maison pour tous Robert GOURDON du 1^{er} janvier au 30 juin 2024. Ces tarifs correspondent aux critères applicables ci-dessous, ils sont dégressifs en fonction :

- Du nombre de séances à l'inscription
- Du nombre de séances à différentes activités
- Du quotient familial. 3 strates : - 20% si le QF est ≤ 800 €, -15% si le QF est compris entre 801 et 1050 € et -10% si le QF est compris entre 1051 et 1300 €

Ateliers	Tarif1	Tarif2	Tarif3	Tarif4	Tarif5	Tarif6	Tarif7	Tarif8	Tarif9	Tarif10	Tarif11	Tarif12
Sévilane	6,33	77,07										
Danse talon	113,33	102	90,67									
Breakdance	96,33	77,07	76,5	81,88	82,17	86,7						
Capoeira	114	97,2	96	86,4	102,6							
Danse Jazz	113,33	96,33	103,13	86,7	25,5	77,07	81,88	82,17	90,67	102		
Dess. peinture	104,83	94,63	192,67	187	147,33	28,33	163,77	173,4				
Italien	144											
Rock	126	89,25	62,62	75,93								
Kung fu	114	91,2	102,6									
Manga	113,33	90,67	96,33	102								
Sophrologie	167,17	117,87	113,33	102	90,67							
Théâtre	193	185	170	123	148	176						
Yoga	156	114	95,4	73,8	97,2	124,8	91,2	126,6				
Aquarelle	17	13,6	14,73									
Couture	159	138	132,6	120,13								
Danses Trad	21	15,87										
Dentelle	120	75,37										
Dessin nu	10,2	9,07	7,37	9,07								
Zumba enfants	102	77,07	82,17	86,7								
Zumba ados	102	77,07	82,17	86,7								
Zumba Adultes	132	109,2	94,2	117	63,6	97,2	99,73	63,47	112,2	65,73	105,97	98,6
Gravure	42	17	31,73									
Marche	7,8	6,23	6,8									
Mille et un fil	17	13,6										
Modelage	39,67	34	15,87									
Poterie enfant	84	67,2	63,47	64,6								
Patchwork	17	17,28	15,3									
QI QONG	68	54,4										
Randonnée	1,86	1,57										
Tarot	10,2	8,5	9,07									

Stage Aquarelle : 5 € par personne

Spectacle de danses MPT 15 juin 2024 : 5€ adulte, 2€ enfants

D'autre part, l'analyse financière des comptes de l'association permet d'expliquer la constitution du montant de la trésorerie, il figure à l'actif du bilan annuel en date du 31/12/2023. A la dissolution de l'association, programmée en juin 2024, Le Président du conseil d'administration du CCRG a décidé de reverser à la commune la totalité de l'actif de l'association. Un chèque d'acompte sera versé au cours du 1^{er} trimestre 2024. Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter le don.

PROPOSITION : Le rapporteur propose donc au conseil municipal de :

- Retenir les propositions tarifaires ci-dessus jusqu'au 30 juin 2024
- Créer une régie permettant l'encaissement des recettes des activités
- Accepter le don de l'actif de l'association
- Autoriser le Maire à signer tout document aux effets ci-dessus.

DECISION : Le conseil municipal, ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré
DECIDE

D'adopter à l'unanimité la proposition du rapporteur (Jean DENAT, Katy GUYOT, Annick CHOPARD, Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Francine CHALMETON, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET, René GIMENEZ, Sandrine RIOS, Serge GARNIER (2), Emmanuelle GAVANON, Jean-Pierre GUSAÏ (2)).

POUR EXTRAIT CONFORME

A Vauvert, le 18 MARS 2024

Le maire,


Jean DENAT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de :

- son dépôt en préfecture le.....
- sa notification le.....
- sa publication le.....

et informe qu'en vertu du décret 83-1025 le présent peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du

Pour le maire par délégation,
La directrice générale des services,
Yolande Cavalier